

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 9 avril 2010

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 29 et 30 mars 2010

2010 V 47 Vœu relatif à l'attribution à Mme Shirine Ebadi de la Citoyenneté d'Honneur de la Ville de Paris.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Depuis plus de quarante ans, Shirine Ebadi mène en Iran un combat en faveur des Droits de l'Homme et plus particulièrement pour l'égalité des droits entre les femmes et les hommes. Première femme iranienne à être nommée magistrate en 1969, et Présidente de Tribunal en 1975, l'avènement de la République islamique en 1979 la contraint à se reconvertir dans le métier d'avocat, les femmes étant alors exclues de la fonction judiciaire. Elle ne pourra cependant s'inscrire officiellement au barreau qu'en 1992.

Enseignant le droit à l'université de Téhéran, elle s'engage dans la lutte pour la reconnaissance des droits des femmes et, avec d'autres femmes iraniennes, joue un rôle décisif contre les dispositions juridiques introduites par le régime islamique en vue de restreindre leurs droits civils.

A l'origine de la création de plusieurs associations de défense des Droits de l'Homme (Organisation iranienne de protection des droits de l'enfant, Centre pour la défense des droits de l'Homme), elle assure la défense de nombreuses victimes des mesures arbitraires de limitation de la liberté d'expression. Elle prend également position contre l'application des peines découlant du droit pénal islamique attentatoires à la vie et à la dignité humaines, comme des exécutions de mineurs et la limitation des droits de minorités. Pour ces raisons, elle est arrêtée et traduite en justice en 2000.

En 2003, le Prix Nobel de la Paix vient récompenser l'ensemble de son action en faveur des droits de l'Homme et de la démocratie.

La montée des tensions à l'approche des élections présidentielles de juin 2009 conduit le pouvoir iranien à restreindre la liberté d'action des militants associatifs. Le Centre pour la Défense des Droits de l'Homme est ainsi fermé dès décembre 2008. Son action entravée, craignant pour sa sécurité, Shirine Ebadi doit quitter l'Iran peu de temps avant le premier tour du scrutin.

En novembre 2009, les autorités iraniennes saisissent son diplôme du Prix Nobel, gèlent les avoirs de son compte bancaire et le mois suivant, par mesure d'intimidation, arrêtent sa sœur, le docteur Noushine Ebadi.

Son action, non-violente et uniquement vouée à la défense des droits individuels et du pluralisme démocratique fait aujourd'hui de Shirine Ebadi une des voix les plus respectées de la société civile iranienne. Elle incarne cette soif de liberté que la population iranienne exprime quotidiennement, souvent au péril de sa vie.

Compte tenu du soutien que la Ville de Paris a manifesté à plusieurs reprises aux mouvements de mobilisation en faveur des Droits de l'Homme en Iran et contre la violente répression menée par le pouvoir depuis les élections présidentielles de juin 2009.

Sur la proposition de l'Exécutif municipal,

Emet le vœu :

- que la dignité de Citoyenne d'Honneur de la Ville de Paris soit attribuée à Mme Shirine Ebadi.